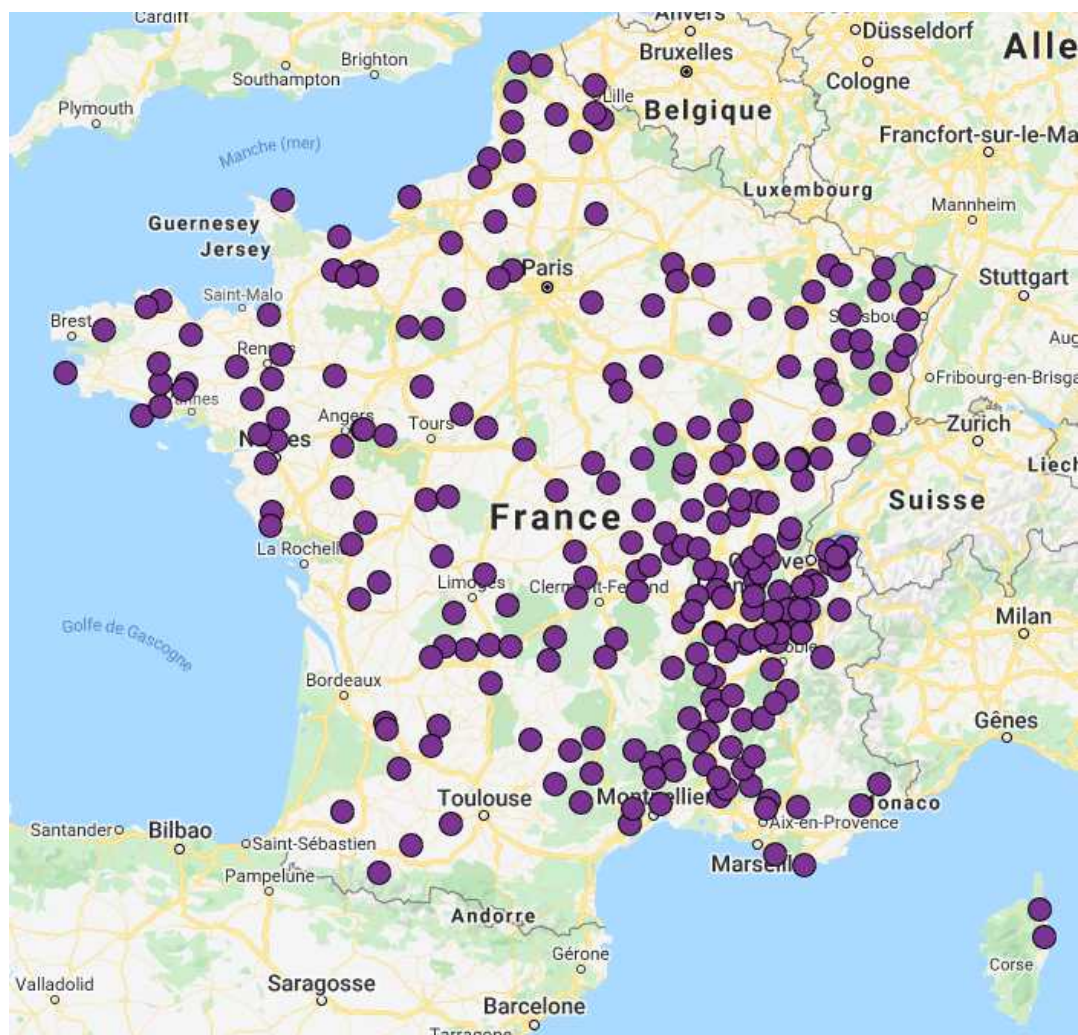




association
A.S.P.E.R.S.A

Recensement national des entreprises hélicicoles novembre 2021



Christophe SIMONCELLI

CFPPA Savoie–Bugey & Association ASPERSA

Domaine Reinach – 73290 La Motte-Servolex

1 / 22



Recensement national des entreprises hélicoles

Sommaire

Introduction.....	3
Répartition géographique des exploitations étudiées en 2021.....	4
Par région.....	4
Par département.....	5
Statuts des exploitations étudiées.....	10
Année d'installation.....	10
Surface de parcs.....	11
En 2021.....	11
Évolution des surfaces.....	12
Répartition des surfaces de parcs (2021) par régions administratives.....	13
Quelles races sont produites.....	15
La reproduction.....	17
La commercialisation.....	17
Vente de vifs et de chairs.....	17
Vente de chairs et d'escargots transformés.....	18
Éléments complémentaires.....	20
Conclusions.....	22

Introduction

En 2014, puis plus récemment en 2019, j'ai réalisé un recensement auprès des héliculteurs installés en France afin de tenter de répondre aux questions qui nous sont régulièrement posées par les administrations, les porteurs de projets ou simplement nos clients :

- Combien y-a-t'il de producteurs en France ?
- Le nombre d'entreprises est-il stable, en augmentation, en diminution ?
- Quelle est le volume de leur production ?
- Comment ces entreprises sont-elles réparties sur le territoire ?
- Quelle est la part des exploitations certifiées en agriculture biologique ?
- Quelles races sont élevées et en quelles proportions ?
- ...

A partir des coordonnées des anciens stagiaires du CFPPA de La Motte-Servolex, des adhérents des associations régionales, du bouche à oreille, d'articles de presse, de sites internet et des réseaux sociaux, j'ai recensé près de 400 coordonnées de producteurs sans savoir toutefois s'ils étaient encore en activité à ce jour.

Ainsi, près de 400 courriels ont été envoyés, invitant les héliculteurs actuels et anciens à répondre à un questionnaire en ligne (Google Forms). Trois relances ont été effectuées par courriels et sur les réseaux sociaux.

Retours :

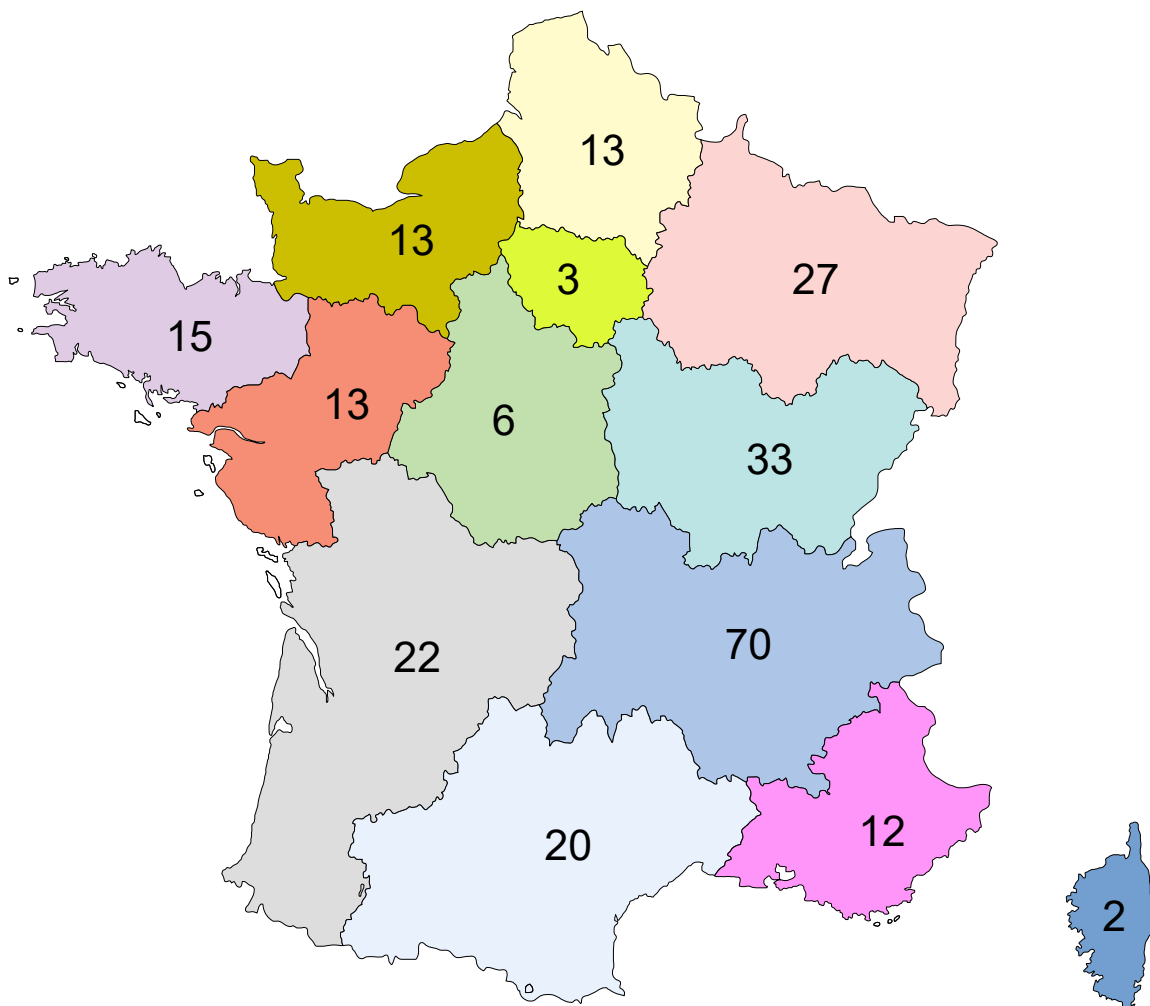
En 5 semaines, j'ai ainsi pu recueillir 263 retours dont 249 étaient exploitables. Comme en 2019, près de 50 producteurs que je sais encore en activité n'y ont pas répondu.

Toutefois, le nombre de retours permet une analyse partielle, mais assez précise, de la situation actuelle.

Contrairement à 2019, nous n'avons reçu aucune réponse de producteurs installés dans les départements et régions d'outre-mer. Les résultats ci-dessous ne présenteront donc que de la situation en France métropolitaine.

Répartition géographique des exploitations étudiées en 2021

Par région

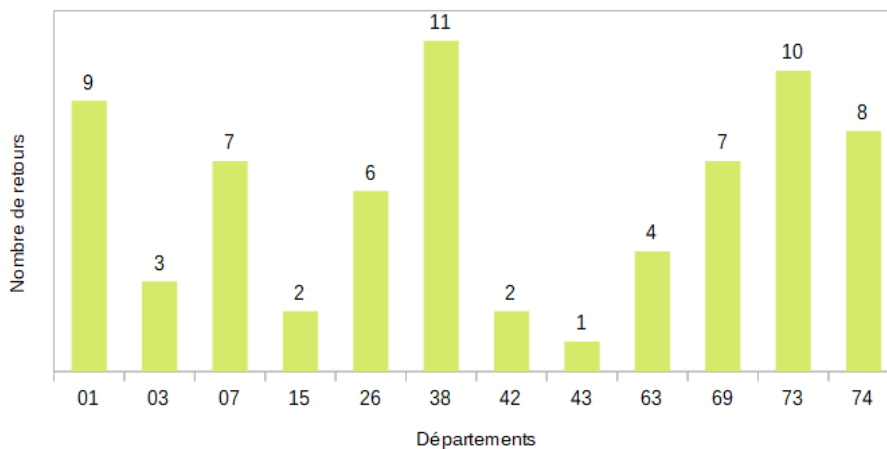


Régions	%
Auvergne-Rhône-Alpes	28,1 %
Bourgogne-Franche-Comté	13,3 %
Bretagne	6,0 %
Centre-Val de Loire	2,4 %
Corse	0,8 %
Grand Est	10,8%
Hauts-de-France	5,2 %

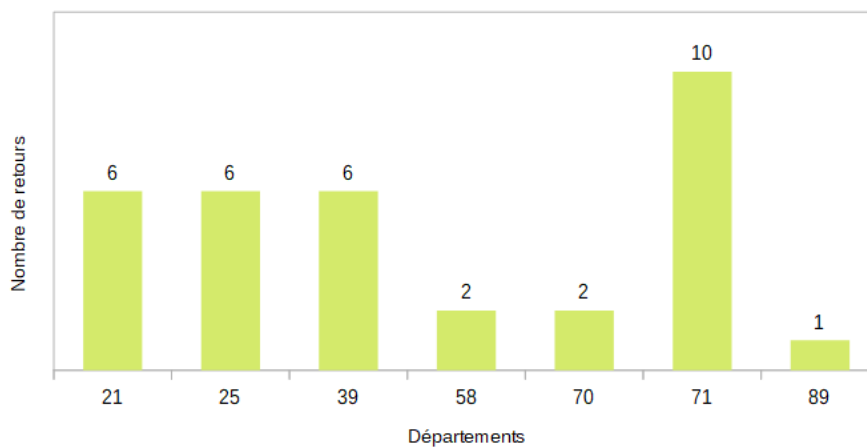
Régions	%
Île-de-France	1,2 %
Normandie	5,22 %
Nouvelle-Aquitaine	8,8 %
Occitanie	8,0 %
Pays de la Loire	5,2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,8 %

Par département

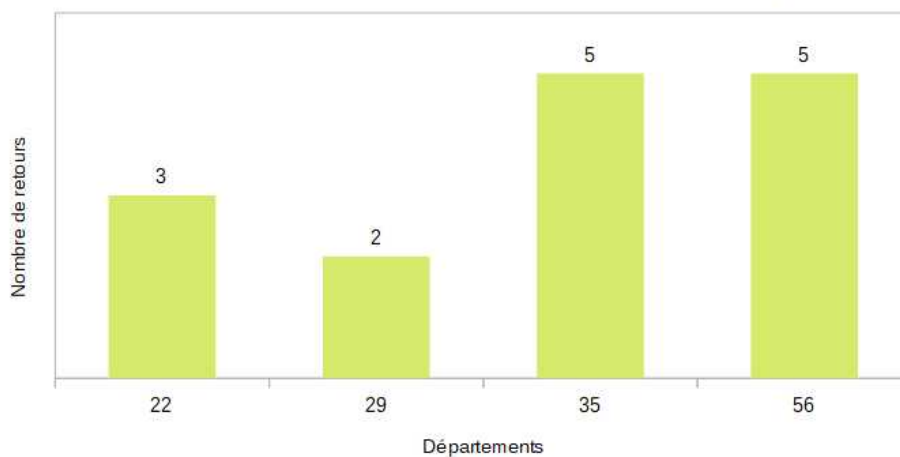
Répartition des retours par département en région Auvergne - Rhône-Alpes



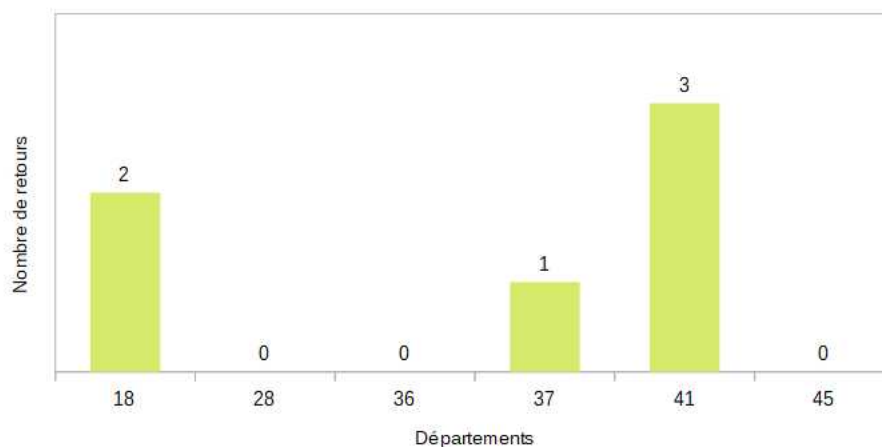
Répartition des retours par département en région Bourgogne-Franche-Comté



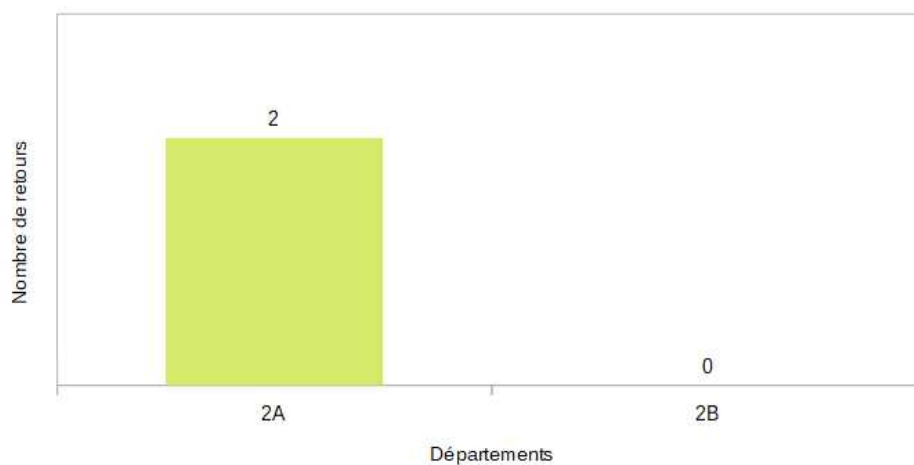
Répartition des retours par département en région Bretagne



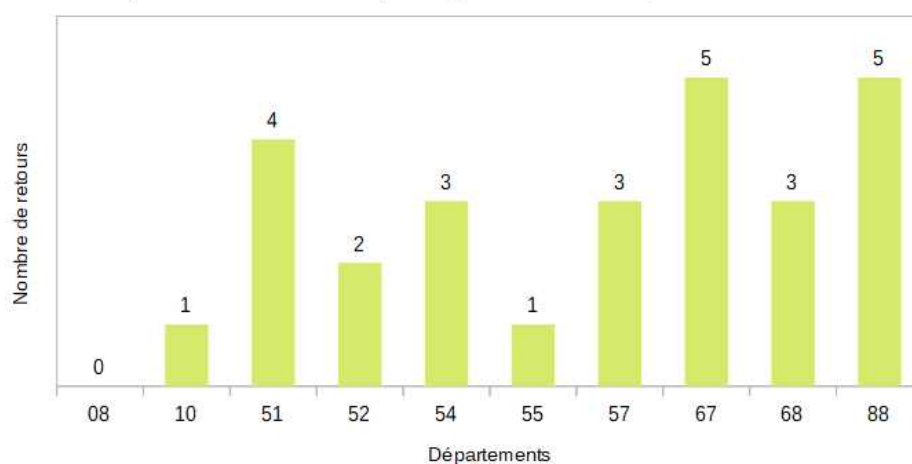
Répartition des retours par département en région Centre-Val de Loire



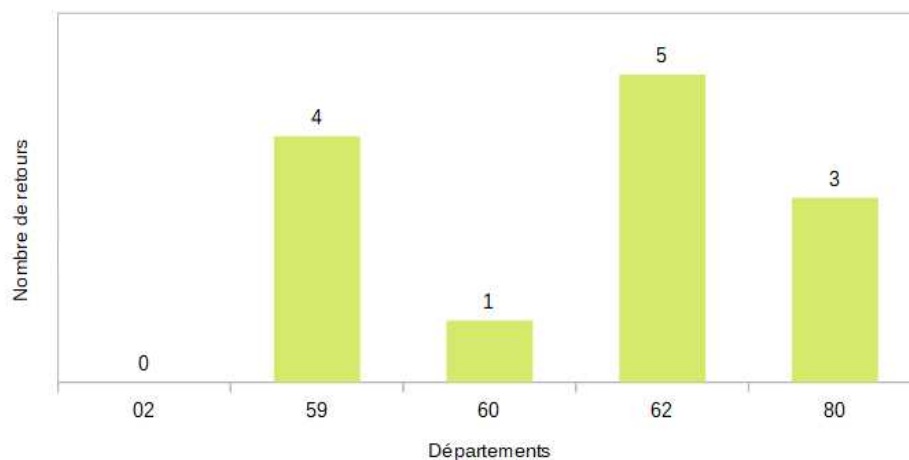
Répartition des retours par département en région Corse



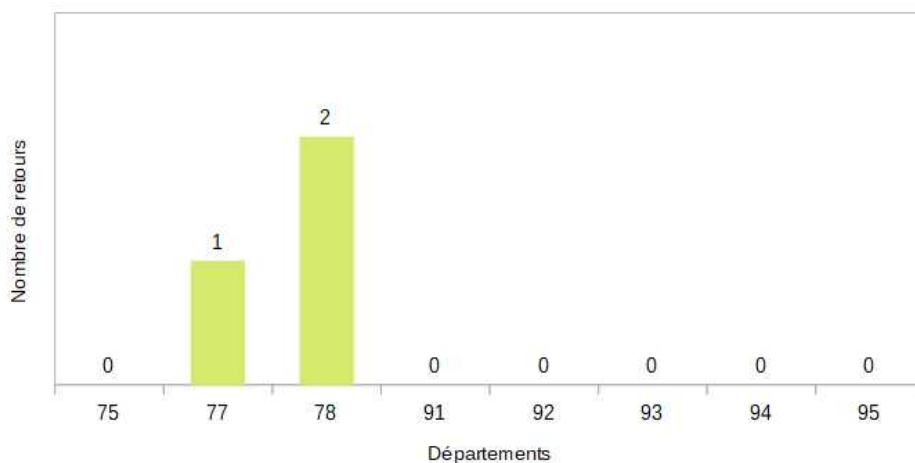
Répartition des retours par département en région Grand Est



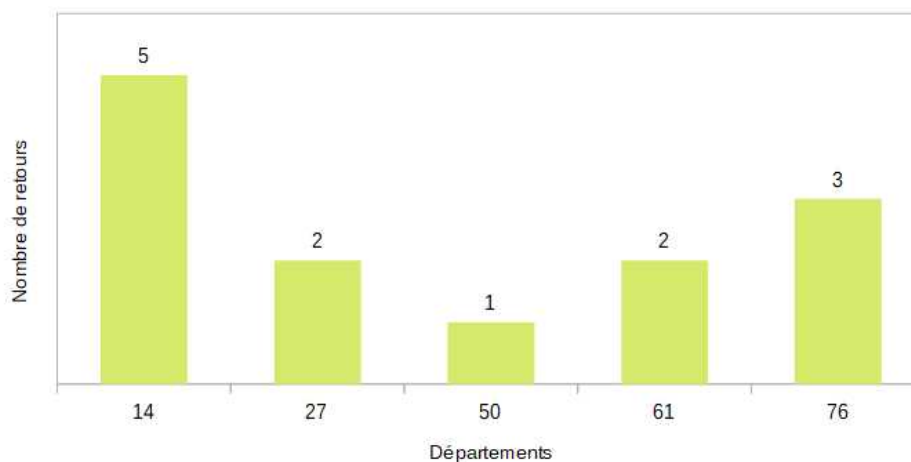
Répartition des retours par département en région Hauts-de-France



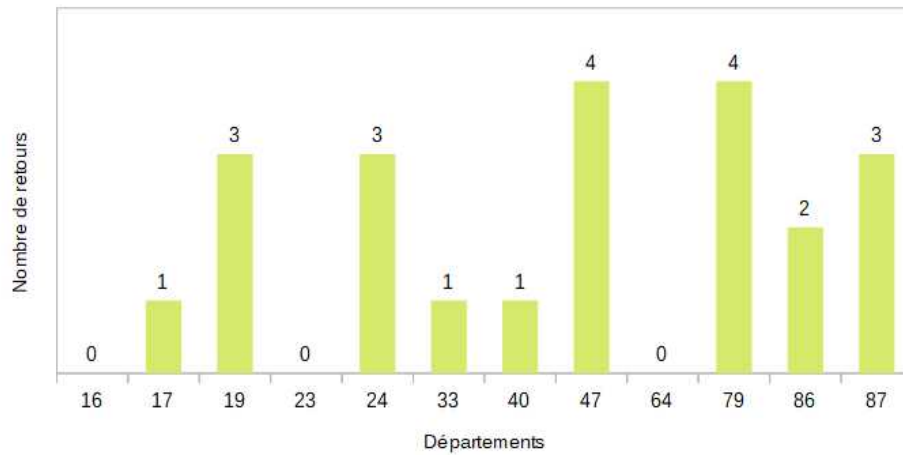
Répartition des retours par département en région Ile-de-France



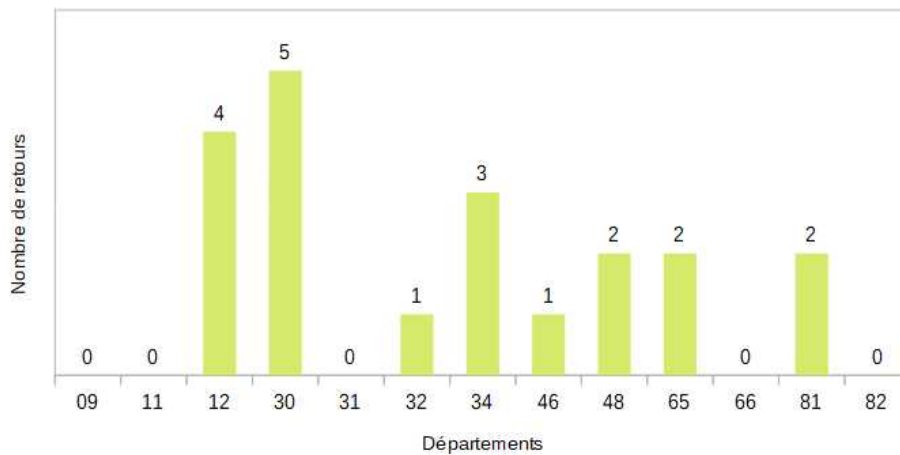
Répartition des retours par département en région Normandie



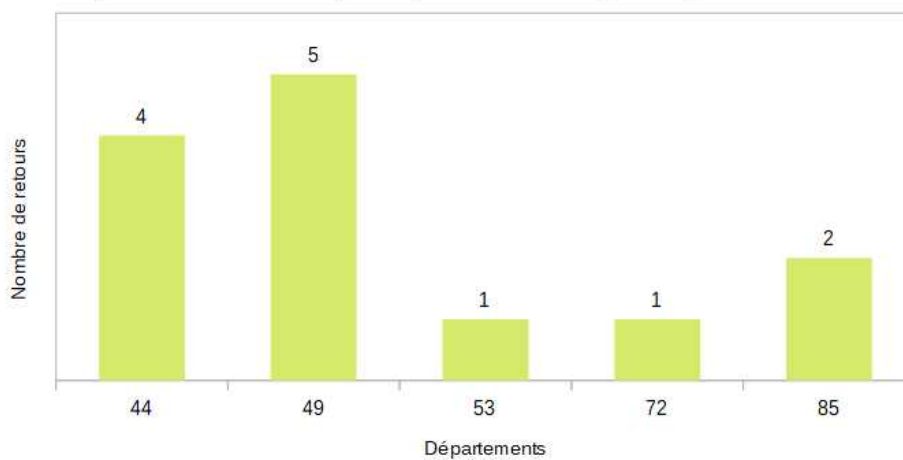
Répartition des retours par département en région Nouvelle-Aquitaine



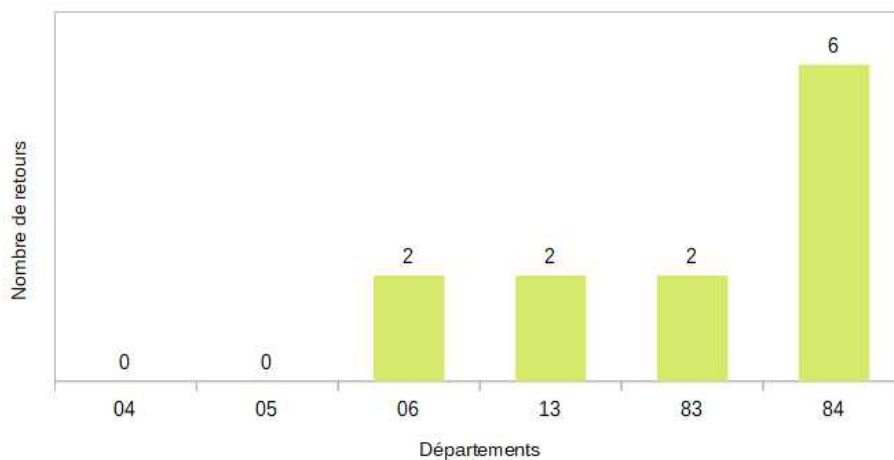
Répartition des retours par département en région Occitanie



Répartition des retours par département en région Pays de la Loire



Répartition des retours par département en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

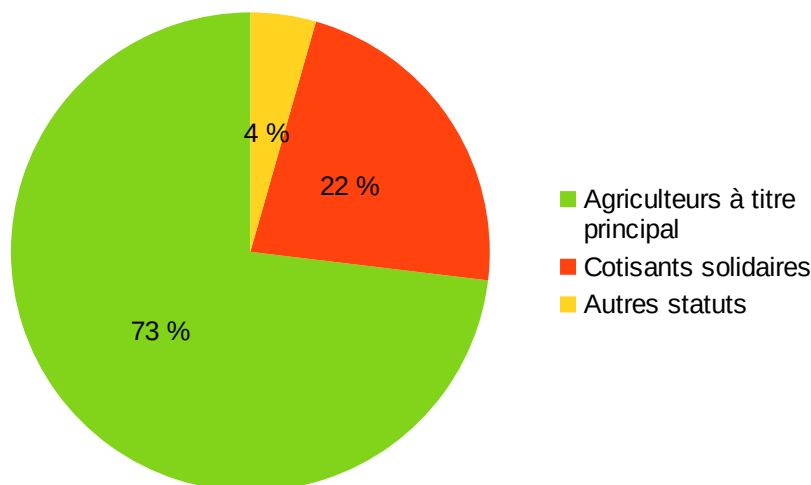


Régions	Nombre moyen d'entreprises par département
Auvergne-Rhône-Alpes	5,8
Bourgogne-Franche-Comté	4,1
Bretagne	3,8
Centre-Val de Loire	1,0
Corse	1,0
Grand Est	2,7
Hauts-de-France	2,6

Régions	Nombre moyen d'entreprises par département
Île-de-France	0,4
Normandie	2,6
Nouvelle-Aquitaine	1,8
Occitanie	1,5
Pays de la Loire	2,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,0

Le nombre moyen d'entreprises par département est de 2,6 (aucun retour de 23 départements).

Statuts des exploitations étudiées



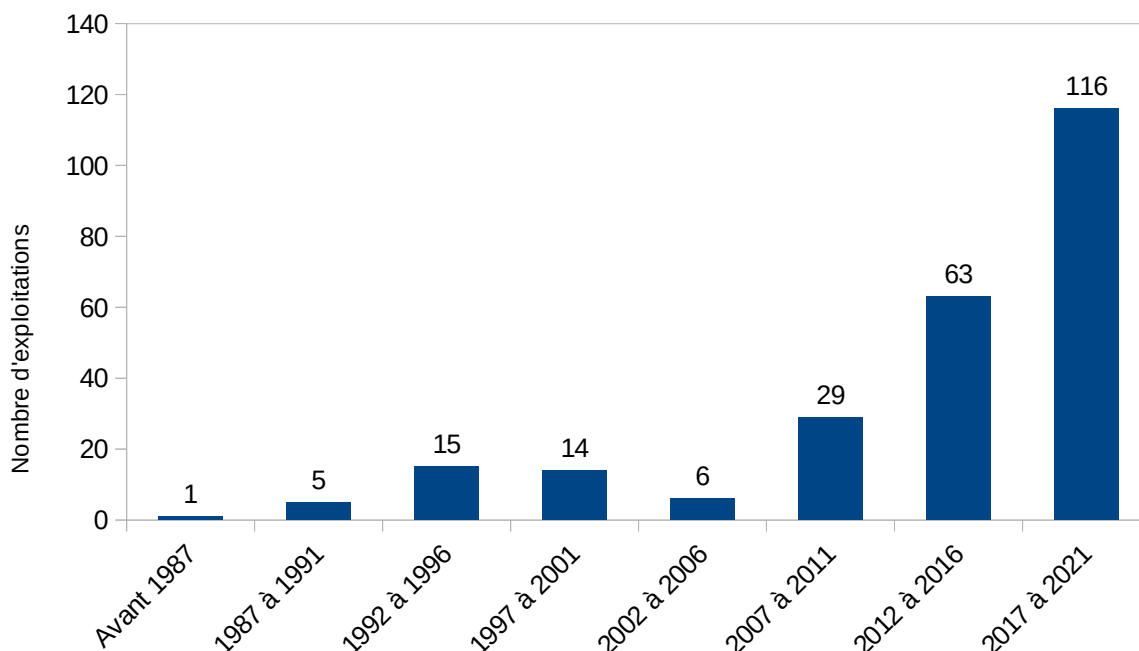
Près de 75 % des exploitants ont le statut d'agriculteur à titre principal, 22 % sont cotisants solidaires.

Quelques entreprises (4%) ont un statut différent (établissements d'enseignement agricole, artisans, retraités...).

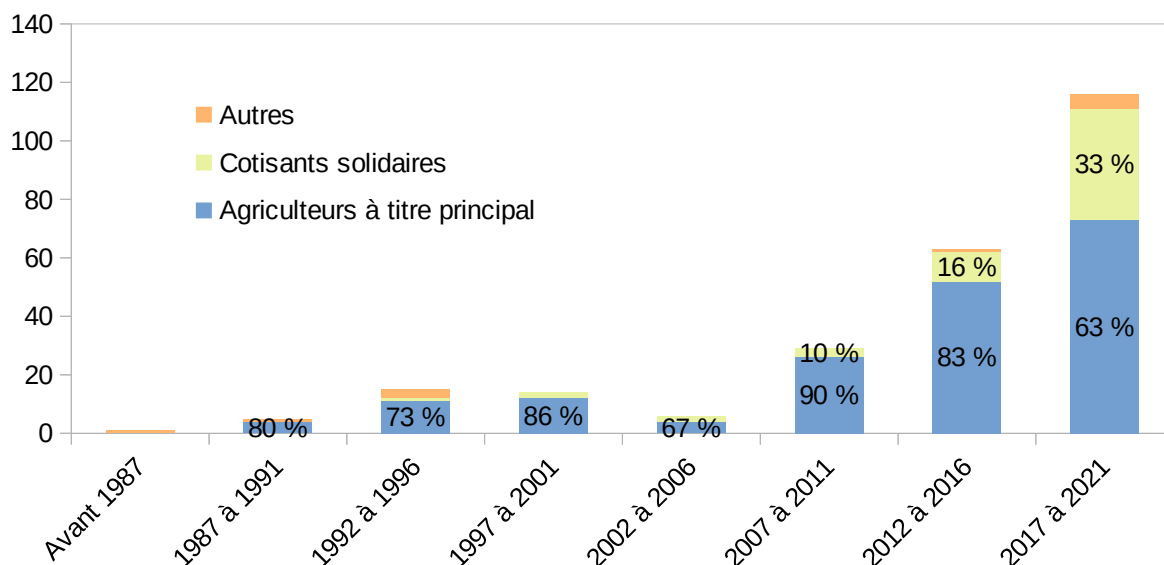
Année d'installation

Les exploitations ont été créées en moyenne en 2013.

Toutefois, 46 % d'entre elles l'ont été dans les 5 dernières années :



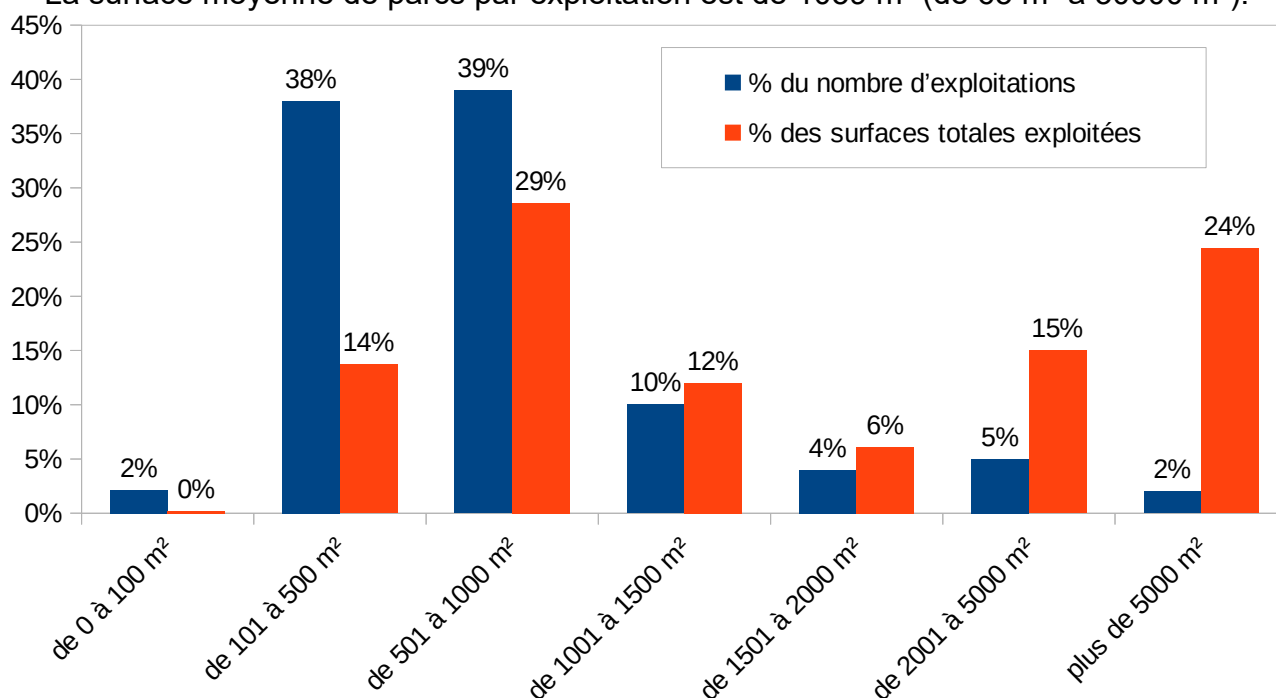
Notons que seules 63 % des entreprises créées durant les 5 dernières années ont le statut d'agriculteur à titre principal (dont 48 % des installations en 2021).



Surface de parcs

En 2021

La surface moyenne de parcs par exploitation est de 1059 m² (de 65 m² à 30000 m²).



- 40 % des entreprises exploitent une surface inférieure ou égale à 500 m², ce qui représente moins de 14 % de la surface nationale de parcs.
- 39 % des entreprises exploitent une surface comprise entre 501 et 1000 m², ce qui représente 29 % de la surface nationale de parcs.
- Les 5 plus « grosses » exploitations (2 % des retours) exploitent près de 25 % des surfaces totales françaises.

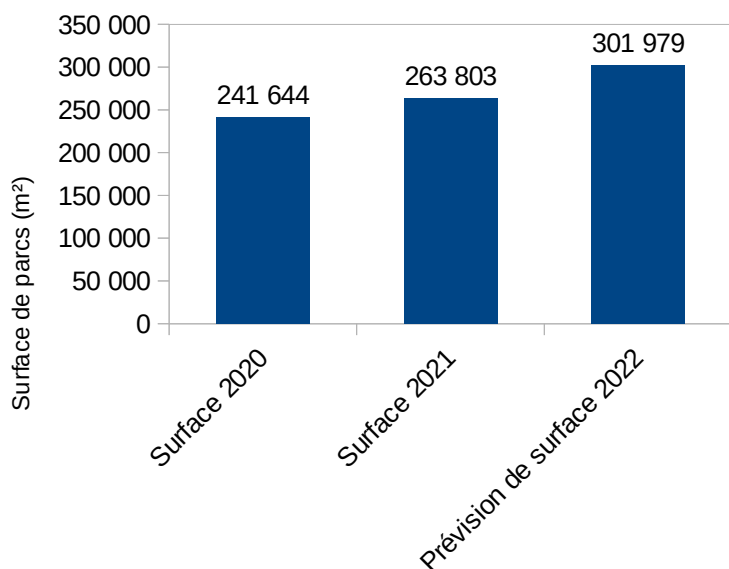
Évolution des surfaces

	Surface 2020	Surface 2021	Prévision de surface 2022
Somme	241 644 m ²	263 803 m ²	301 979 m ²
% d'évolution		9,2%	14,5%
Moyenne	1 074 m ²	1 059 m ²	1 233 m ²
% d'évolution		-1,4%	16,3%
Mini	40 m ²	65 m ²	65 m ²
maxi	30 000 m ²	30 000 m ²	35 000 m ²
Tonnes (3 Kg/m ²) :	725 T	791 T	906 T

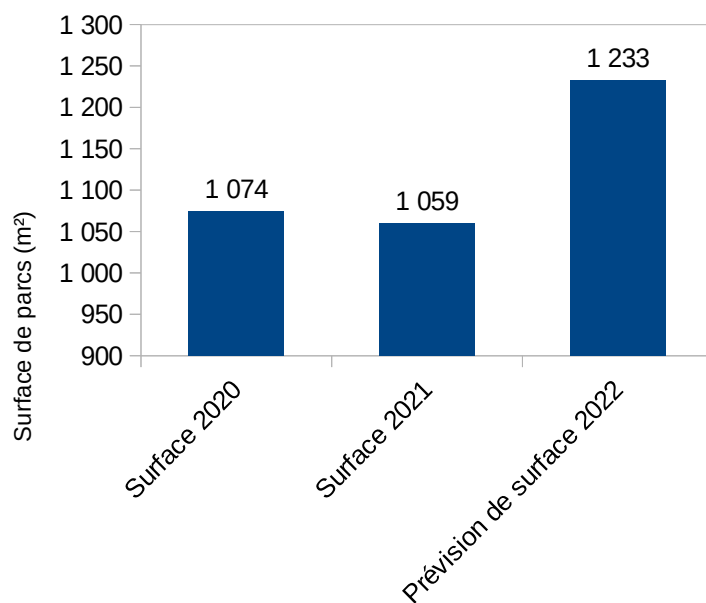
En 2021 les surfaces de parcs ont augmenté de 9,2 % par rapport à celles de 2020. Certains héliculteurs pensent augmenter leur production en 2022, ce qui provoquerait une augmentation de 14,5 % de la surface totale, et 16 % de la surface moyenne de chaque entreprise.

Notons que fin 2021, 4 héliculteurs vont cesser leur activité pour cause de départ en retraite ou pour raisons économiques. Toutefois, les données ci-dessous ne tiennent pas compte des créations d'entreprises prévues en 2022.

Évolution de la surface totale exploitée



Évolution de la surface moyenne des exploitations



Sur la base théorique de 3 Kg d'escargots récoltés par m² de parc, la production totale pourrait dépasser les 900 tonnes en 2022.

Répartition des surfaces de parcs (2021) par régions administratives

Régions	Surface de parcs (en m ²)	% de la surface française de parcs	Estimation du nombre d'escargots produits dans chaque région pour 1000 habitants *
Nouvelle-Aquitaine	53050	25,2%	1774 / 1000 hab.
Auvergne-Rhône-Alpes	51632	24,5%	1292 / 1000 hab.
Bourgogne-Franche-Comté	32825	15,6%	2338 / 1000 hab.
Grand Est	26940	12,8%	971 / 1000 hab.
Pays de la Loire	22260	10,6%	1177 / 1000 hab.
Hauts-de-France	20280	9,6%	676 / 1000 hab.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18106	8,6%	717 / 1000 hab.
Occitanie	13450	6,4%	457 / 1000 hab.
Bretagne	9250	4,4%	549 / 1000 hab.
Normandie	9110	4,3%	548 / 1000 hab.
Centre-Val de Loire	4050	1,9%	315 / 1000 hab.
Île-de-France	1750	0,8%	29 / 1000 hab.
Corse	1100	0,5%	650 / 1000 hab.
Surface totale	210753	100,0%	716 / 1000 hab.

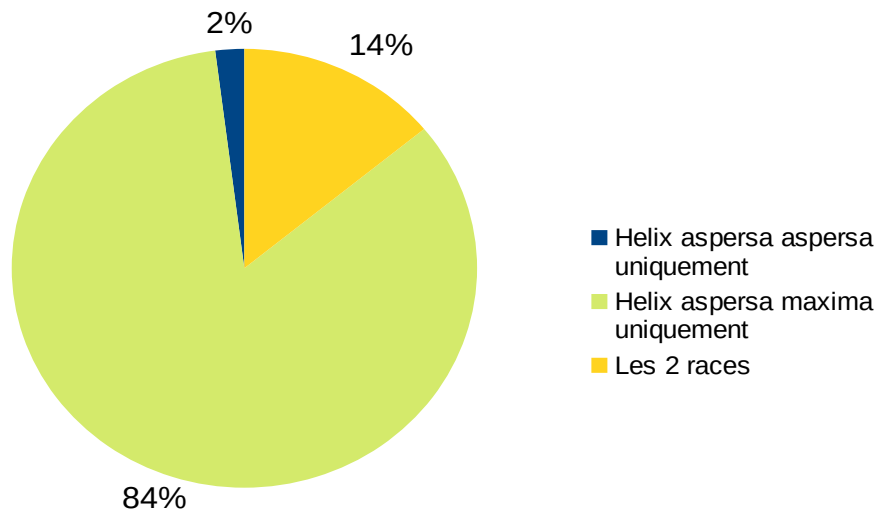
* estimation effectuée sur la base d'une récolte de 200 escargots commercialisables par m² de parc

Cette répartition ne tient pas compte des échanges interrégionaux (vente de vifs et de chairs, livraison de produits dans d'autres régions...).

Régions	% d'éleveurs	Rang	% de la surface nationale exploitée	Rang
Auvergne-Rhône-Alpes	28,1%	1	19,6%	2
Bourgogne-Franche-Comté	13,3%	2	12,4%	3
Grand Est	10,8%	3	10,2%	4
Nouvelle-Aquitaine	8,8%	4	20,1%	1
Occitanie	8,0%	5	5,1%	8
Bretagne	6,0%	6	3,5%	9
Hauts-de-France	5,2%	7	7,7%	6
Normandie	5,2%	7	3,5%	10
Pays de la Loire	5,2%	7	8,4%	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,8%	10	6,9%	7
Centre-Val de Loire	2,4%	11	1,5%	11
Île-de-France	1,2%	12	0,7%	12
Corse	0,8%	13	0,4%	13
Total :	100 %		100 %	

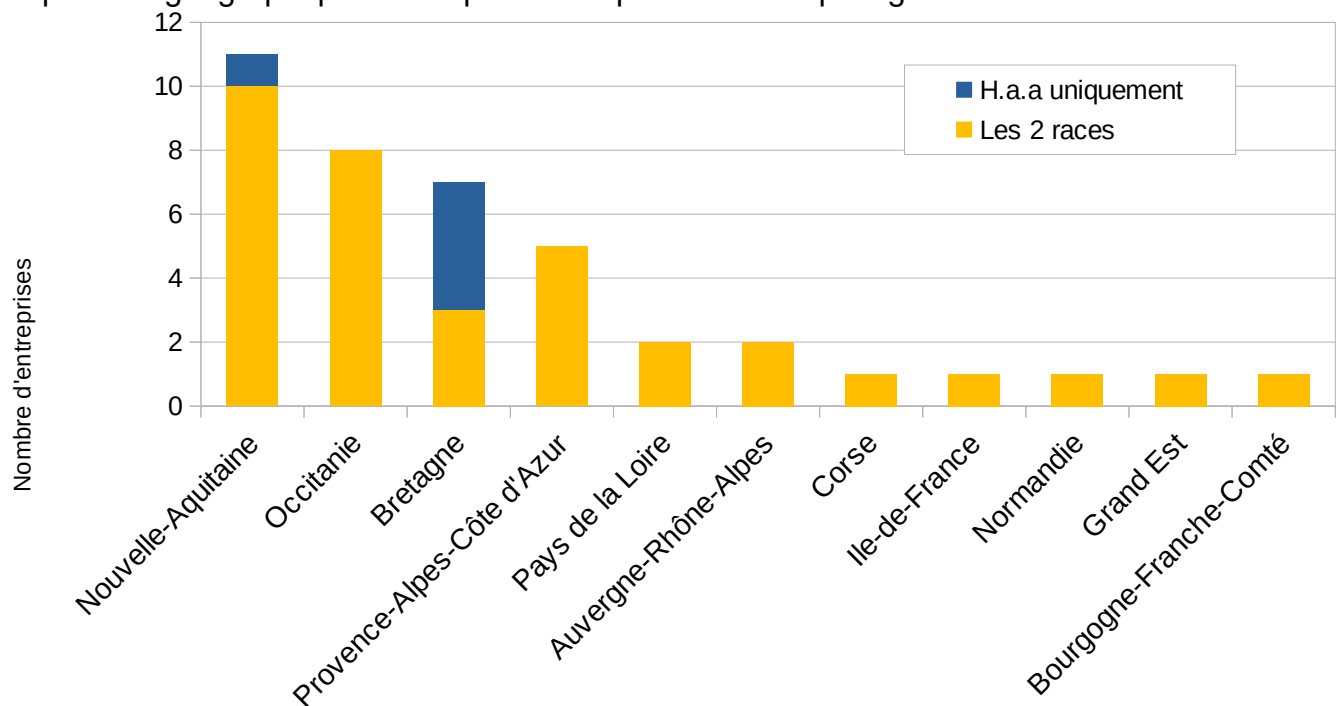
Régions	Surface exploitée (en m ²)	Surface moyenne (m ² de parc / exploitation)
Auvergne-Rhône-Alpes	51632	738
Bourgogne-Franche-Comté	32825	995
Bretagne	9250	617
Centre-Val de Loire	4050	675
Corse	1100	550
Grand Est	26940	998
Hauts-de-France	20280	1560
Île-de-France	1750	583
Normandie	9110	701
Nouvelle-Aquitaine	53050	2411
Occitanie	13450	673
Pays de la Loire	22260	1712
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18106	1509
Moyenne nationale (m ² / exploitation) :		1059

Quelles races sont produites

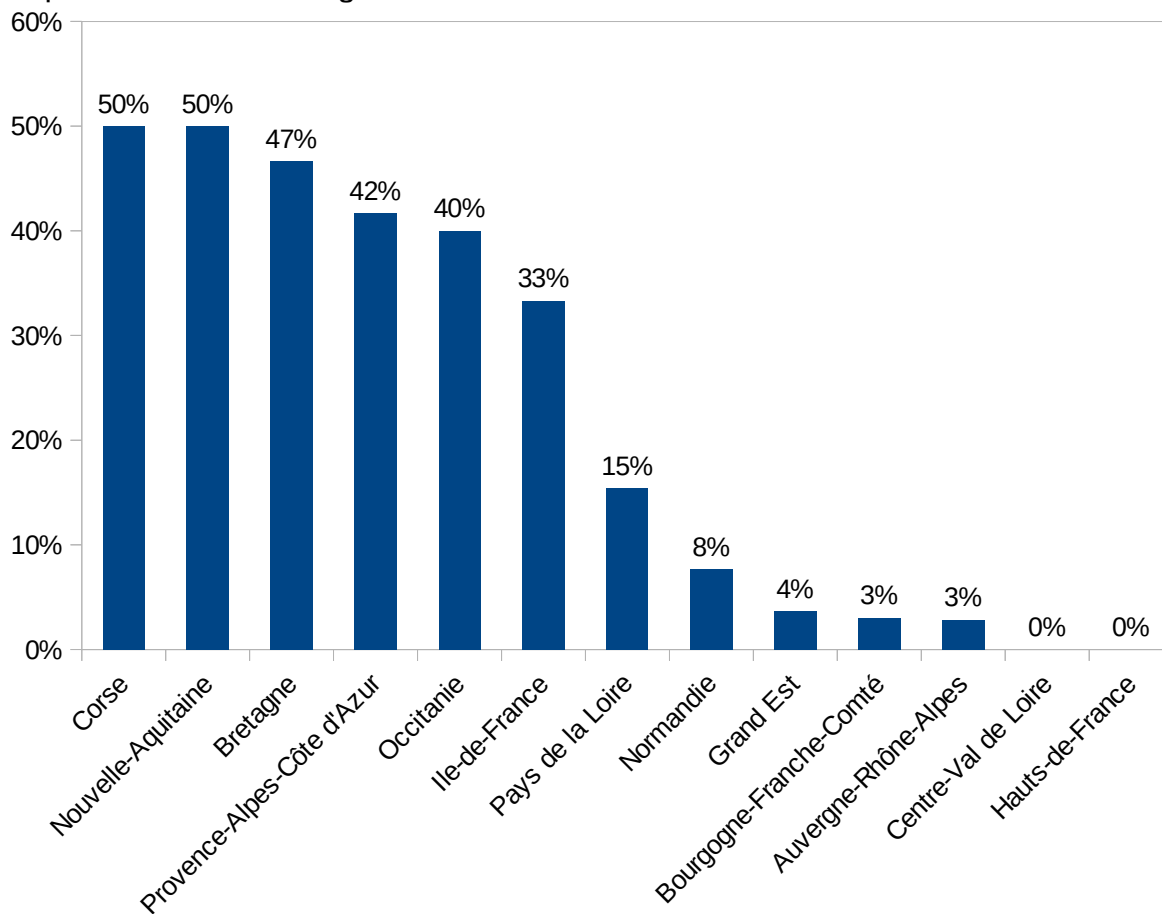


	H.a.a uniquement	H.a.m uniquement	Les 2 races
Nombre de producteurs :	5	209	35
Surface de parcs :	3000m ²	227461 m ²	33342 m ²
Surface moyenne des exploitations :	600 m ²	1088 m ²	953 m ²

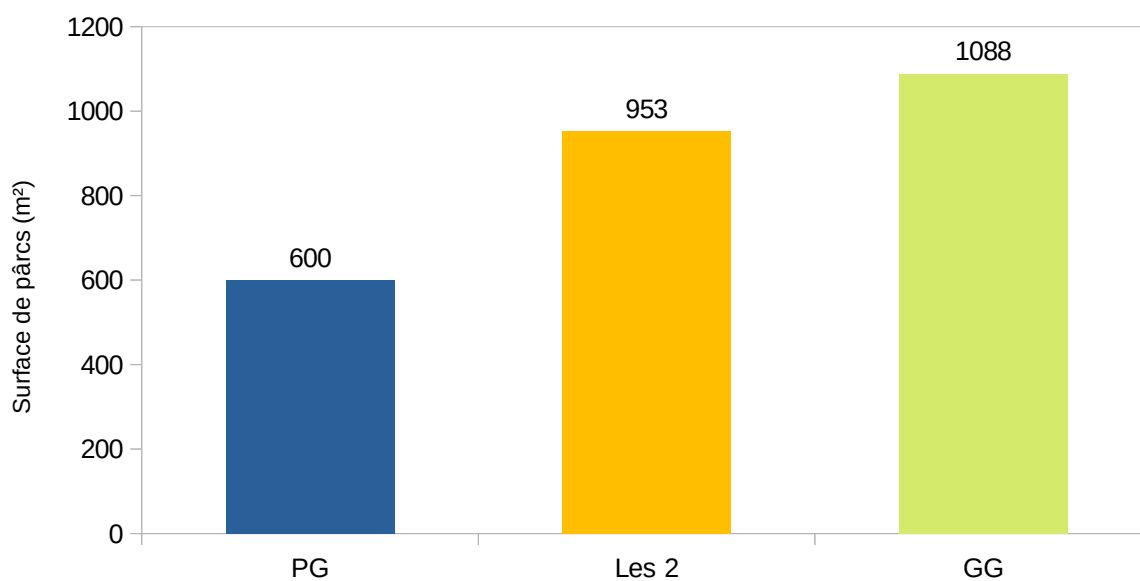
Répartition géographique des exploitations produisant du petit gris :



Pourcentage des exploitations produisant du petit-gris par rapport au nombre total d'exploitations dans la région :



Surface moyenne des exploitations en fonction de la race produite



La reproduction

102 héliculteurs (41 %) possèdent un atelier de reproduction :

- 80 % des producteurs exclusifs d'H.a.a
- 38 % des producteurs exclusifs d'H.a.m
- 54 % des producteurs des 2 races

Sur les 102 :

- 34 (33,3 %) achètent également régulièrement des naissains à l'extérieur
- 26 (25,5%) achètent occasionnellement des naissains à l'extérieur
- 42 (41,2 %) sont auto-suffisants

- 60 (58,8 %) ne vendent pas de naissains
- 16 (15,7%) vendent régulièrement des naissains dont :
 - 10 producteurs exclusifs de gros-gris
 - 5 producteurs de gros et petits-gris
 - 1 producteur exclusif de petits-gris
- 26 (25,5%) vendent occasionnellement des naissains

- 38 % des producteurs certifiés AB possèdent un atelier de reproduction (contre 42 % en conventionnel)
- 11 producteurs certifiés AB commercialisent régulièrement des naissains (31 en conventionnel)

La commercialisation

Vente de vifs et de chairs

- 5 producteurs ne commercialisent que du vif et des chairs à d'autres héliculteurs (4 d'entre eux commercialisent également des naissains)

- 57 producteurs commercialisent occasionnellement ou régulièrement du vif et des chairs à d'autres héliculteurs (en plus de la vente de produits aux particuliers). Leur surface moyenne de parcs est de 2152 m² (50 % supérieure à la moyenne des exploitations)

Vente de chairs et d'escargots transformés

236 producteurs (94,8 %) commercialisent au moins une partie de leur production en chairs ou en produits transformés (dont 90 % de façon régulière).

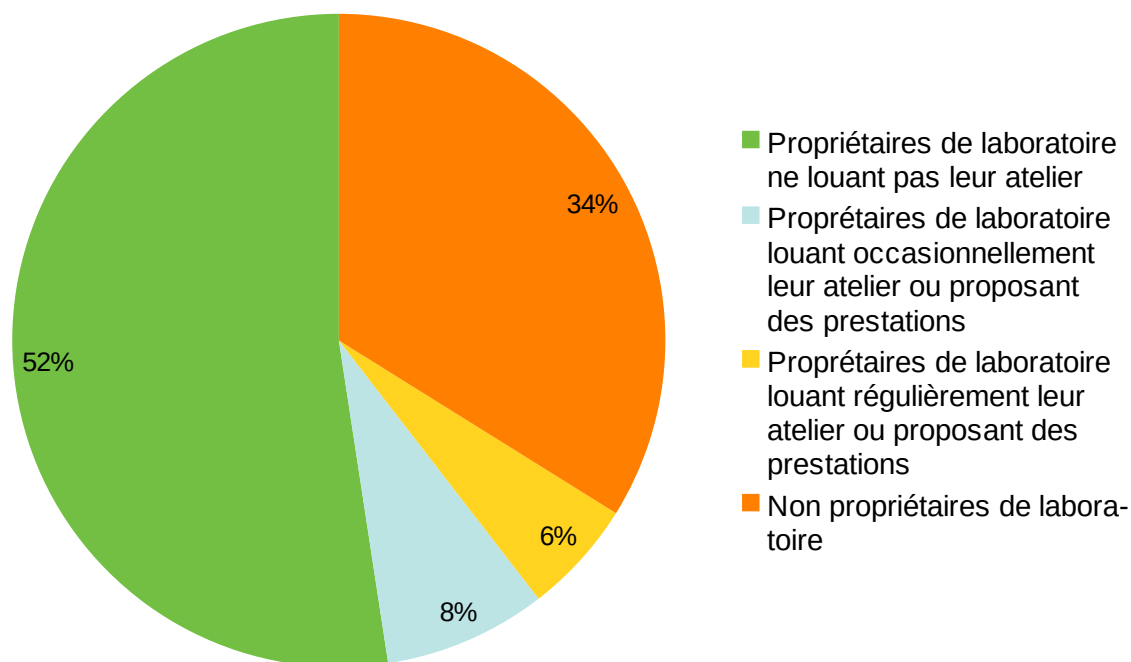
Région	Nombre d'élevages	Nombre d'exploitations pratiquant la transformation	%
Auvergne-Rhône-Alpes	70	67	96%
Bourgogne-Franche-Comté	33	32	97%
Bretagne	15	15	100%
Centre-Val de Loire	6	6	100%
Corse	2	2	100%
Grand Est	27	27	100%
Hauts-de-France	13	13	100%
Île-de-France	3	3	100%
Normandie	13	13	100%
Nouvelle-Aquitaine	22	17	77%
Occitanie	20	17	85%
Pays de la Loire	13	12	92%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	12	100%
	249	236	95%

Nombre de producteurs :	249	
Transformation d'au moins une partie de la production :	236	94,8 % des producteurs
Propriétaires de laboratoire :	164	65,9 % des producteurs
Propriétaires louant leur laboratoire :	34	13,7 % des producteurs

Notons que 5 propriétaires de laboratoire ne possèdent pas d'autoclave, et effectuent l'appertisation de leurs produits dans un autre laboratoire que le leur.

Région	Nombre d'exploitations pratiquant le transformation	Nombre de propriétaires de laboratoire	%
Auvergne-Rhône-Alpes	67	48	72%
Bourgogne-Franche-Comté	32	20	63%
Bretagne	15	10	67%
Centre-Val de Loire	6	4	67%
Corse	2	2	100%
Grand Est	27	23	85%
Hauts-de-France	13	8	62%
Île-de-France	3	3	100%
Normandie	13	10	77%
Nouvelle-Aquitaine	17	10	59%
Occitanie	17	8	47%
Pays de la Loire	12	10	83%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	8	67%
	236	164	69%

Répartition des héliculteurs commercialisant des chairs et/ou des escargots préparés (sur la base de 249 exploitations) :



Quelles sont les solutions pour les 72 héliculteurs qui ne possèdent pas de laboratoire (plusieurs réponses possibles) :

Utilisation d'un atelier collectif	35
Utilisation du laboratoire d'un autre héliculteur	16
Utilisation du laboratoire d'un autre agriculteur et/ou artisan	14
Location d'une cuisine (dont salles des fêtes et cantines communales)	7
Sous-traitance de la transformation	8
Utilisation d'une cuisine personnelle	1

Année moyenne d'installation :

- des propriétaires de laboratoire : 2011
- des non propriétaires : 2017

Éléments complémentaires

Mode de conduite :

Entreprises en production « conventionnelle » :	196	79 %
Entreprises certifiées Bio :	53	21 %

Adhésion à un groupement hélicicole :

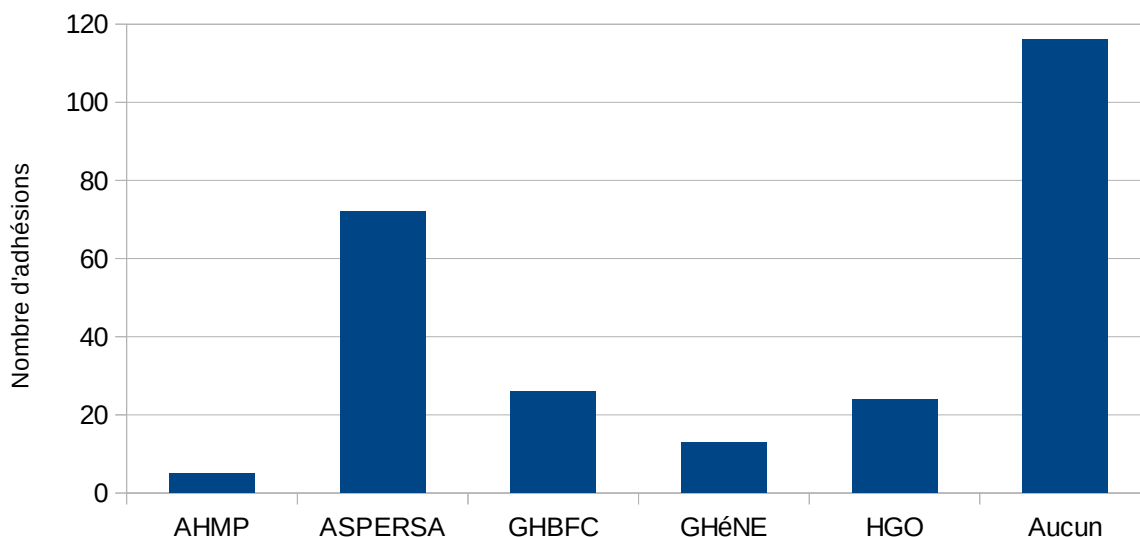
Pour rappel, les 5 groupements recensés sont :

- Groupement des Héliculteurs de Midi-Pyrénées (A.H.M.P.)
 - Association Spécialisée des Producteurs d'Escargots des Régions du Secteur Alpin (A.S.P.E.R.S.A.)
 - Groupement des Héliculteurs de Bourgogne – Franche-Comté (G.H.B.F.C.)
 - Groupement des Héliculteurs du Nord Est (G.Hé.N.E.)
 - Héliculteurs du Grand Ouest (H.G.O.)
- 116 entreprises (47 % des retours) n'adhèrent à aucun groupement hélicicole
 - 126 adhèrent à 1 groupement (50 % des retours)
 - 7 adhèrent à 2 groupements (3 % des retours)

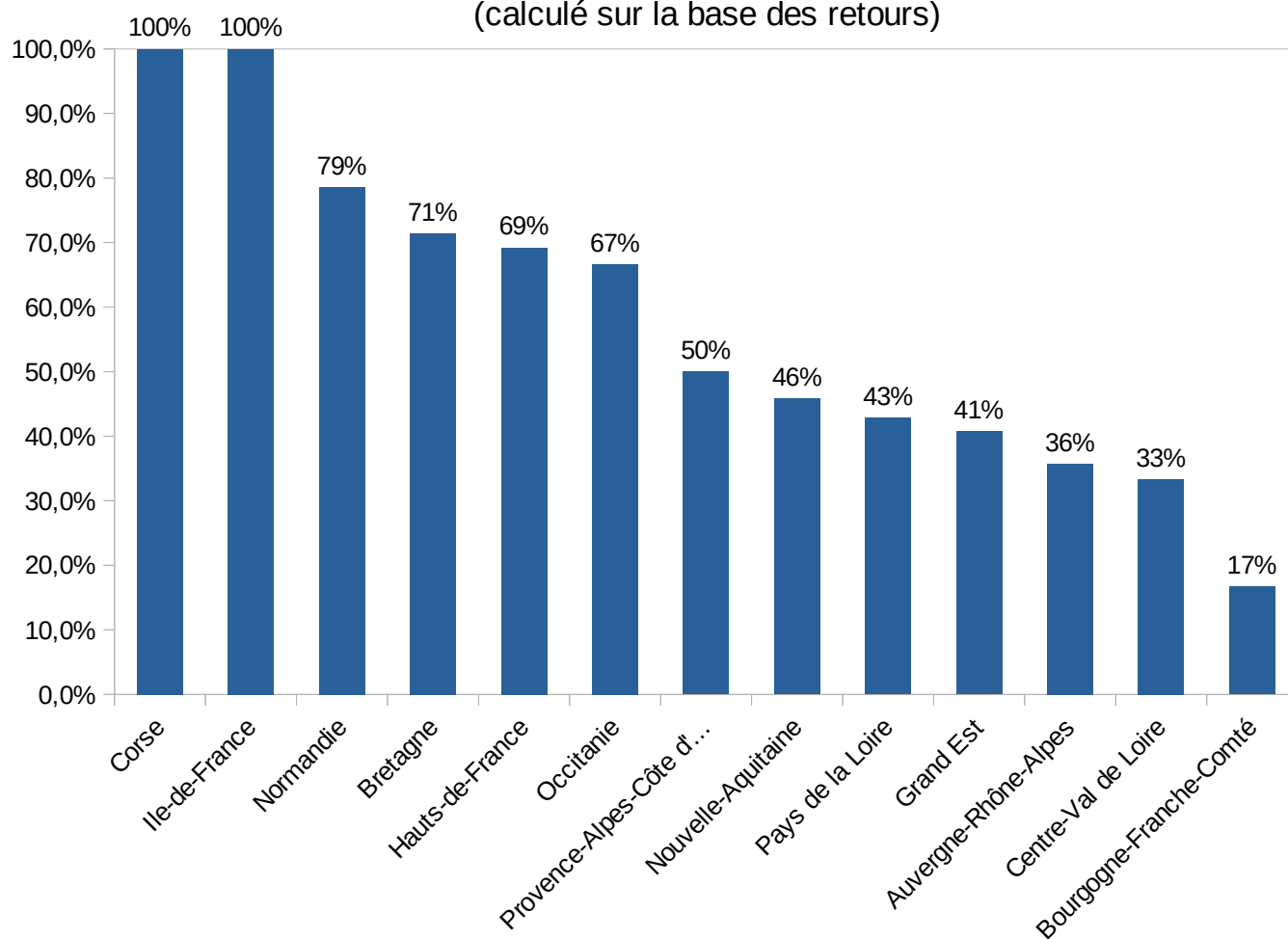
Qui adhère ?

- 58 % des agriculteurs à titre principal
- 39 % des cotisants solidaires
- 45 % des autres entreprises

Répartition des adhésions par groupement (calculé sur la base des retours)



Pourcentage de "non-adhérents" par région administrative (calculé sur la base des retours)



Pour les non-adhérents :

- 29 % ont affirmé souhaiter prendre prochainement une cotisation dans l'un des groupements
- 54 % pensent « peut-être » le faire
- 17 % ne souhaitent pas adhérer

Conclusions

En extrapolant les résultats obtenus, on peut estimer la production nationale :

Surface totale des 249 exploitations étudiées :	263 803 m ²
Surface moyenne de parcs par exploitation :	1 059 m ²

Scénario :		Nombre total d'élevages en France :		
		Si 300	Si 350	Si 375
Surface de parcs :		317 700 m ²	370 650 m ²	397 125 m ²
Masse d'escargots commercialisables récoltés par m ² de parc	Si 2,0 Kg / m ²	635 tonnes	740 tonnes	795 tonnes
	Si 2,5 Kg / m ²	795 tonnes	925 tonnes	990 tonnes
	Si 3,0 Kg / m ²	950 tonnes	1110 tonnes	1190 tonnes

Pour conclure, toutes les données présentées dans ce document sont partielles. Elles ne représentent que la situation de 60 à 75 % des entreprises hélicoles en France.

Elles mettent toutefois en évidence que les groupements de producteurs ont encore du travail à réaliser pour fédérer un plus grand nombre d'héliculteurs, et ainsi créer une structure hélicole nationale.

Je remercie infiniment celles et ceux qui ont pris quelques minutes de leur temps, extrêmement précieux en cette saison, pour répondre à ce questionnaire.